

Produit d'égalisation et de rénovation

RS 88

Produit d'égalisation pour couches de 1 à 100 mm en une seule opération



Utilisation uniquement à l'intérieur, dans des espaces secs. Ne pas utiliser pour l'égalisation de larges surfaces ou pour la réalisation de chapes/sols d'usure. THOMSIT RS 88 remplit les exigences les plus strictes sur le plan de la protection du travail et du respect de l'environnement.

CARACTÉRISTIQUES DE PRODUIT

- Consistance adaptable pour travaux d'égalisation et de ragréage résistants
- Rapidement apte à la pose d'un revêtement, quelle que soit l'épaisseur de couche
- Faible contrainte
- Résistance finale élevée

DOMAINES D'APPLICATION

Produit d'égalisation universel, à base de ciment, modifié par des matières synthétiques, pour la réalisation de supports conformes aux normes et de couches d'une épaisseur de 1 à 100 mm en une seule opération. Thomsit RS 88 convient pour :

- le remplissage de trous et de creux
- l'égalisation de marches et de paliers
- les travaux d'égalisation et de ragréage

Consistance adaptable de ferme à pâteuse moyennant un dosage approprié de l'eau.

Utilisation exclusive en intérieur dans des zones sèches. Ne pas utiliser pour égaliser de grandes surfaces ou comme sols d'usure.

THOMSIT RS 88 répond aux exigences les plus strictes en termes de protection du travail, de qualité de l'air ambiant et de respect de l'environnement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fourni sous forme de poudre grise

Conditionné en sac de 25 kg

Unité d'expédition	42 sacs par palette
Rapport de mélange	
pour consistance rigide	Env. 5,5 l / 25 kg
pour écumage	Env. 6-6,5 l / 25 kg
Temps de mise en œuvre	Entre 5 et 15 minutes selon la quantité d'eau
Praticable au bout	d'environ 30 à 60 minutes
Apte au revêtement au bout	d'environ 60 min (30 mm max.)
Capacité de charge	Résistant aux fauteuils à roulettes conformément à DIN EN 12529
Résistance thermique	
- après durcissement	jusqu'à +50 °C max. peut être utilisé sur les sous-planchers chauffants
- pour transport	-20 °C à +50 °C
- et stockage	0 °C à +50 °C
Durée de conservation	au moins 12 mois dans un endroit sec et frais

Les indications de durée données ci-dessus sont valables pour une atmosphère normale (23 °C/50 % d'humidité relative). Pour des conditions climatiques autres, les temps de prise et de séchage sont réduits ou rallongés.

CONSOMMATION

Épaisseur de couche	Consommation	Rendement par sac de 25 kg
Par 1 mm	env. 1,5 kg/m ²	
2 mm	env. 3,0 kg/m ²	env. 8,3 m ²
5 mm	env. 7,5 kg/m ²	env. 3,3 m ²
10 mm	env. 15 kg/m ²	env. 1,7 m ²

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être conformes aux exigences des normes et règlements en vigueur. Ils doivent être notamment propres, exempts de défauts structurels, stables, définitivement secs et exempts d'agents de démoulage. Avant l'application de produits d'égalisation, il convient de s'assurer que l'humidité résiduelle du support est conforme aux lignes directrices dans le tableau ci-dessous.

Chape à base de ciment	Sol non chauffé	Sol chauffant
Tapis avec dos ouvert	< 3,5 %	< 3,0 %
Tapis avec dos fermé	< 2,0 %	< 1,8 %
Sol aiguilleté	< 3,5 %	< 3,0 %
Linoléum (sans couche supérieure PUR)	< 2,5 %	< 1,8 %
Linoléum (avec couche supérieure PUR)	< 2,0 %	< 1,8 %
PVC	< 2,0 %	< 1,8 %
Caoutchouc, Polyoléfine	< 2,0 %	< 1,8 %

Parquet	< 2,5 %	< 2,0 %
Carreaux de céramique hybride SLC	< 2,0 %	< 1,8 %
Carreaux de céramique non-hybride SLC	< 2,5 %	< 1,8 %

Chape à base de sulfate de calcium	Sol non chauffé	Sol chauffant
Tapis avec dos ouvert	< 1,0 %	< 0,3 %
Tapis avec dos fermé	< 0,5 %	< 0,3 %
Sol aiguilleté	< 1,0 %	< 0,8 %
Linoléum	< 0,5 %	< 0,3 %
PVC	< 0,5 %	< 0,3 %
Caoutchouc, Polyoléfine	< 0,5 %	< 0,3 %
Parquet	< 0,5 %	< 0,3 %
Carreaux de céramique	< 0,5 %	< 0,3 %

S'il est impossible de déterminer l'humidité résiduelle, il convient d'observer un temps de séchage suffisant de plusieurs mois. En outre, les structures composites doivent être protégées contre les remontées d'humidité par le sol au travers d'un écran anti-humidité (par exemple, THOMSIT R 755). En cas de supports à base de ciment, la laitance éventuelle doit être éliminée à l'aide de machines appropriées. Les chapes à base de sulfate de calcium doivent être poncées et aspirées. Les surfaces denses et lisses comme les carreaux en céramique doivent être soigneusement nettoyées et rendues rugueuses. Prétraiter la surface avec le primaire THOMSIT recommandé avant d'appliquer le produit d'égalisation.

MISE EN ŒUVRE

Verser la quantité requise d'eau propre dans un pot à mélange et mélanger avec la quantité souhaitée de THOMSIT RS 88 à l'aide d'un mélangeur électrique approprié, puis remuer pendant 2 minutes environ jusqu'à obtention d'une masse exempte de grumeaux.

Consistance rigide

Mélanger RS 88 avec env. 220 ml d'eau par kg de poudre produit un composant rigide, ferme pour le comblement des trous, la réparation de marches d'escalier, de paliers, de sols et de chapes en béton. Après la prise initiale (env. 15 minutes), les bords peuvent être coupés. Après la prise définitive (env. 30 minutes), le sol peut être égalisé à l'aide de produits d'égalisation THOMSIT.

Consistance plus fluide

Mélanger RS 88 avec env. 250 ml d'eau par kg de poudre produit un composant versable qui convient à l'écumage et au réagrégage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Une qualité d'air ambiant optimale après l'installation du sol exige la conformité avec les conditions de mise en oeuvre standard, de même que des supports, des primaires et des produits d'égalisation absolument secs.
- N'exécuter les travaux d'installation du sol que si la température du sol est supérieure à 15 °C, la température de l'air supérieure à 18 °C et l'humidité relative inférieure à 75 %. Il est impératif d'observer des temps de séchage suffisants.

Veillez noter que dans d'autres conditions climatiques, le durcissement et le séchage peuvent varier.

- Attendez jusqu'à ce que le produit appliqué est complètement sec avant de procéder aux étapes suivantes. Soins pour ces raisons de conditions climatiques favorables (recommandé: 50 % d'humidité relative, 20 °C) et la circulation d'air suffisante.
- Risque de fissuration en cas de déshydratation trop rapide (locaux chauffés ou supports très absorbants) ! La couche d'égalisation fraîche doit être protégée contre un dessèchement trop rapide et, si possible, recouverte d'un revêtement de sol dans les 14 jours. S'il n'est pas possible de recouvrir la surface pendant cette période, elle doit être protégée d'un dessèchement trop rapide ou des précipitations en prenant des mesures appropriées, par exemple en utilisant un film de protection.
- Protéger la surface fraîchement installée des rayons directs du soleil et des courants d'air.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits d'égalisation.
- Sur des supports non absorbants et sur des supports sensibles à l'humidité (par exemple, carreaux de céramique, chapes en sulfate de calcium, panneaux en bois/matériau de bois, résidus de colle qui adhèrent bien, etc.), nous recommandons d'utiliser un primaire de résine réactive saupoudré de sable de quartz pour des épaisseurs de couche de plus de 10 mm.
- Les supports non absorbants doivent être enduits selon une épaisseur de couche de minimum 2 mm.
- Sur des chapes en asphalte coulé et d'anciens résidus de colle, ne pas niveler moyennant une épaisseur supérieure à 5 mm.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou exposer à l'humidité directe/indirecte. En cas de doute, utiliser des barrières d'humidité appropriées.
- Ne pas utiliser en guise de chape ou comme couche de finition.
- Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation.
- Refermer soigneusement les sacs ouverts et utiliser rapidement les restes.
- Lorsqu'ils sont appliqués sur des couches souples (par exemple des résidus adhésifs), les produits d'égalisation à base de ciment sont susceptibles de se fissurer. C'est pourquoi il est nécessaire de supprimer de telles couches le plus possible avant l'application du produit.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Les normes et les fiches techniques suivantes doivent être observées :

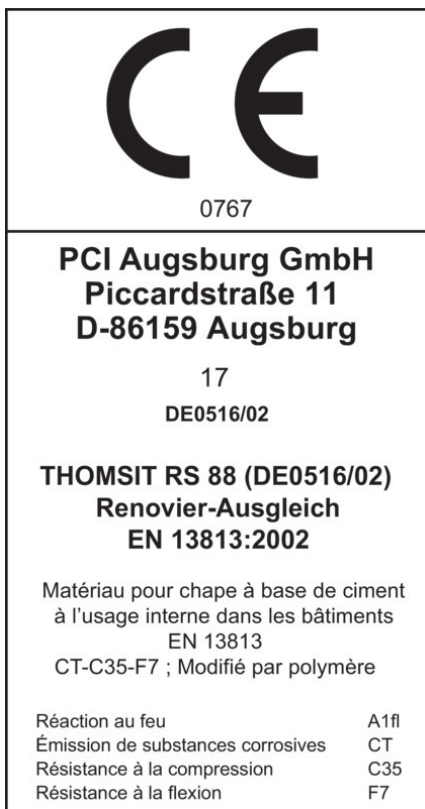
- DIN 18365 « Travaux de revêtements de sol »
- DIN 18356 « Travaux de parquetage ».
- Fiches technique de la commission technique colles utilisées dans la construction (www.klebstoffe.com, voir "Publications"), notamment TKB-8 "Evaluation et préparation des supports" et TKB-9 " Description technique et mise en œuvre de produits d'égalisation de sols ".
- « Notes relatives à l'évaluation et à la préparation de surfaces de chapes fluides anhydrites » de la Bundesverband Estrich und Belag e.V.. (BEB - Fédération allemande des chapes et des revêtements de sol, Troisdorf (www.beb-online.de)).
- « Évaluation et préparation de supports » de la Bundesverband Estrich und Belag e.V.). (BEB), Troisdorf.
- Règles généralement reconnues de la technologie des revêtements de sol, ainsi que les normes nationales applicables.

SERVICE POUR ARCHITECTES ET PLANIFICATEURS

Pour des conseils concernant des projets spécifiques, contactez le service extérieur. Pour plus d'informations, consultez le site internet www.thomsit.nl / www.thomsit.be

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

La déclaration de performance peut être téléchargée en version PDF sous www.thomsit.com.



SÉCURITÉ DU PRODUIT

Contient : Ciment Portland.

Tenir hors de portée des enfants. Assurer une ventilation suffisante durant la mise en œuvre et le séchage. Éviter de manger, de boire et de fumer pendant la mise en œuvre du produit. Porter des gants de protection . En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement abondamment à l'eau. Informations pour les personnes allergiques par téléphone au numéro 08215901-380.

L'utilisateur pourra trouver d'autres informations sur la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.thomsit.nl/fr/.

Composition: ciments spéciaux, agrégats minéraux, copolymères de polyvinyle acétate, additifs

GISCODE ZP 1 Faible teneur en chromates

EMICODE EC 1^{PLUS} Taux d'émissions très faible conformément à GEV

DE UZ 113 label « Ange Bleu » très respectueux de l'environnement en raison d'un taux d'émissions très faible

ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES PCI

Le produit ne doit pas être envoyé à l'égout, dans les cours d'eau ni dans le sol. N'apporter à l'élimination que des emballages entièrement vides Éliminer les restes de produit durci comme déchets industriels similaires à des déchets domestiques/déchets de chantier. Les restes de produit non durcis doivent être apportés à la collecte de produits polluants. Le groupe PCI participe à un système d'élimination extensif pour emballages de vente entièrement vides. DSD - Duales System Deutschland (numéro de contrat 1357509) est notre partenaire d'élimination. Les emballages entièrement vides peuvent être éliminés conformément au symbole imprimé sur l'emballage auprès de DSD. Sur le site internet www.thomsit.de, vous trouverez des informations complémentaires sur l'élimination dans la fiche technique de sécurité.

Veillez contacter le service externe de conseil en bâtiment. Vous trouverez de la documentation supplémentaire sur le site internet www.thomsit.de.

Sika Nederland B.V.

Zonnebaan 56, 3542 EG

Postbus 40390, 3504 AD

Utrecht

TEL: +31 30 241 0120

thomsit-info@pci-group.eu

www.thomsit.nl

www.thomsit.be

Les informations susmentionnées, notamment les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de nos produits sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Les matériaux et les conditions étant susceptibles de varier en fonction de l'utilisation souhaitée et celle-ci échappant à notre influence, nous recommandons fortement d'effectuer dans chaque cas suffisamment de tests afin de vérifier la compatibilité de nos produits avec la méthode de mise en œuvre et l'utilisation prévues. Nous ne pouvons endosser aucune responsabilité émanant du contenu de la fiche technique ou d'un conseil prodigué verbalement sauf à fournir la preuve d'une intention ou d'une négligence grave de notre part. Cette fiche de données annule et remplace toutes les éditions précédentes relatives à ce produit.